

COMITE DIRECTEUR CDOS 92

PV N°4 – du lundi 25 mai 2020 à 18h en visioconférence

Présents : Jean DI MEO, Joëlle LE FRANC, Pierrette ABRAVANEL, Valérie CROUILLEBOIS, Gérard CREPS, Marc GUERIN, Jean-François LAFFLY, Patrice RODER

Excusés : Aimé BERTOCCHI, Jean-Louis BROST, Fabrice DIEU, Bruno GIRARD, Martine LENNE, Georges PIGE

Assistent : Fabien RAVELOARIJAONA et Michel KHEIRALLAH, salariés

1- Lecture et approbation du PV du Comité directeur n°3 du 22 avril 2020

Adopté à l'unanimité des membres présents.

2- Préparation des assemblées générales

Les Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires reportées se tiendront le lundi 22 juin 2020 en visioconférence Zoom à 18h30.

Les nouveaux statuts sont en attente de validation par le CNOSF. Le RI a déjà été validé.

Zoom permet de récupérer les votes anonymes pour l'approbation de différents rapports, techniquement, il n'y a donc aucune difficulté majeure à l'organisation par visioconférence.

Présentation du budget prévisionnel 2020 réactualisé qui sera proposé à l'AG.

3- Actualité CDOS 92

- Sport en milieu carcéral :

Toujours suspendu. Nous restons en attente des directives de la DISP sur une éventuelle reprise de la coordination.

- Sport santé :

Formation de juin (3 et 24) initialement prévue au palais des sports, déplacée au cdos pour la conserver au présentiel. A ce jour, une dizaine d'inscrits, ce qui permet d'adapter les locaux pour respecter les mesures de distanciation. Si le nombre dépasse 10, le RdC sera aussi utilisé. L'installation des locaux se fera quelques jours avant.

Forum : prévu fin novembre mais organisation en attente de l'évolution du contexte.

- Dispositif 2S2C (Santé, sport, culture, civisme) :

Le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, le ministère des Sports, en collaboration étroite avec le mouvement sportif, ont souhaité s'engager dans un travail commun pour accompagner la reprise progressive des activités scolaires en proposant notamment des activités physiques et sportives aux élèves. L'objectif du dispositif « 2S2C », dans le champ sportif, est de

permettre la pratique d'activités physiques et sportives sur le temps scolaire en complément de l'Éducation Physique et Sportive (EPS).

Le dispositif sera effectif pour le cycle primaire à partir du 2 juin. Suite à la première réunion du GAD (groupe d'appui départemental), la DDCS a envoyé l'information aux comités et clubs pour rechercher des éducateurs. Le CDOS s'est engagé à accompagner cette recherche. Certaines mairies restent perplexes sur la réalisation (manque de place dans les cours, gymnases fermés, coût au-dessus des 110 euros que percevraient les villes).

Pour le primaire, ce dispositif est de l'avis de Valérie une bonne initiative. Pour le secondaire, il semble peu adapté car il n'y a pas de besoin en termes d'intervenants (professeurs d'EPS) dans le cadre EPS et UNSS. C'est plutôt un manque d'espace pour déjà pouvoir pratiquer l'EPS dans le respect des mesures sanitaires (gymnases, stades, parcs fermés). De plus, les collégiens et lycéens ne sont pas retournés dans les établissements scolaires. La profession est très réservée sur la mise en place du 2S2C dans le secondaire et les cadres UNSS sont dans une situation peu confortable au sein des GAD.

- **La carte passerelle / Mon club près de chez moi**

L'objectif de ce dispositif est de favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club en offrant à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération.

Pendant 7 semaines, entre le 1er septembre et le 17 octobre 2020, les enfants auront la possibilité de tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances par club maximum, dans le but de pouvoir choisir l'un d'entre eux pour une pratique plus assidue.

Le CNOSF prend en charge l'assurance individuelle de tous les élèves participants à l'opération.

Pour déployer et accompagner ce dispositif, le CNOSF a choisi de s'appuyer sur la plateforme « Mon club près de chez moi », qui est déjà accessible pour chaque association sportive souhaitant prendre en main sa page (version bêta).

L'USEP 92 n'a toujours pas reçu le kit de lancement de l'opération.

- **FDVA II**

Réunion en audio le 19/05. La liste des dossiers recevables et inéligibles a été préparée et envoyée en amont et devait être approuvée par le collège des représentants. Jean a demandé la ventilation entre dossiers inéligibles : 1-parce qu'incomplets / 2-déjà subventionnés en 2019 / 3-autres raisons". Les 2 dossiers du CDOS 92 ayant été refusés.

4- Questions diverses :

- Premières réunions EDT CROS les jeudis 28/05 et 04/06 en visioconférence
- Reprise des certifications BPJEPS et DEJEPS (JF Laffly)
- Réunion Paris 2024 le 03/06/20 à 11h en visioconférence

La séance est levée à 19h30.

P/O

Fabien RAVELOARIJAONA